

Mairie de Saint-Bazile de Meyssac  
19500 SAINT BAZILE DE MEYSSAC  
TEL 05 55 25 48 46

@ mbazilemeyssac@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL du dimanche 24 mars 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le dimanche 24 mars à dix heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Saint-Bazile-de-Meyssac, sous la présidence de Monsieur Eric CISCARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 mars 2019

Etaient présents : Mr Eric CISCARD, Mme Françoise CHAPOULIE, Mr David LATREILLE, Mr Patrice LEIX, Madame Marion PLASMAN, Mr Benoît SERVANTIE,

Absente-excusee : Mme Evelyne TRINQUET, 2<sup>ème</sup> adjointe-Mr Alan D'HOLLANDER- Mme Bernadette ROUFF ;

Est nommée secrétaire de séance : Madame Marion PLASMAN



**Approbation du Compte-Rendu** de la réunion du 20 février 2019 : pour : 6 voix

**1- ADRESSAGE-ACQUISITION DE PANNEAUX ET PLAQUES DE RUES-DEMANDE DE DETR ET SUBVENTION DU DEPARTEMENT**

Monsieur le Maire rappelle que l'adressage est en cours de réalisation. Deux délibérations avaient été prises, une en 2018 pour la demande de DETR concernant l'étude de la poste, l'autre en 2019 pour les demandes de DETR et aide du département pour la pose des plaques et numérotation des rues. Les services de l'Etat demandent que toutes les dépenses et demandes d'aides soient mentionnées dans une seule délibération. De ce fait, il convient de re-délibérer et de présenter notamment un plan de financement global.

Plan de financement :

	MONTANT H.T	MONTANT NET
Etude et la réalisation : convention avec La Poste	3 300.00	
Plaques et panneaux de rue : société SIGNATURE	2740.50	
Pose des poteaux : Société QUINCAMAT	580.24	
<b>DETR 30%</b>		<b>1986.22</b>
<b>Subvention département 40 %</b>		<b>1328.30</b>
<b>TOTAL</b>	6620.74	<b>3314.52</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>3306.22</b>	

L'étude avec La Poste a démarré en 2018, la pose des plaques et panneaux de rues sera réalisée dans le courant du deuxième trimestre 2019.

Pour : 6 voix

Fait à Saint-Bazile-De-Meyssac, le 2 avril 2019

Le secrétaire de séance, Madame Marion PLASMAN